

L'entreprise citoyenne, engagée dans le défi éducatif

Fiche rédigée par Laure Vanoorenberghe, animatrice du club des Hautes-Alpes

Biographies des 2 experts :

- **Ericka Cogne** : Directrice Générale de l'Institut Télémaque, association qui œuvre pour l'égalité des chances : <https://www.telemaque.org/>. Ancienne boursière diplômée d'HEC, Ericka Cogne a fait de l'égalité des chances son cheval de bataille. Après des débuts dans le conseil chez Accenture, elle rejoint rapidement la fondation de l'entreprise où elle est nommée Directrice à seulement 27 ans. Depuis 2018, elle dirige Télémaque, une structure qui lui permet de développer des solutions innovantes pour lutter contre des problématiques qui lui tiennent particulièrement à cœur comme le déterminisme social.
- **Guillaume Prévost** : Délégué Général du Think Tank "Vers Le Haut" dont les membres fondateurs sont les Apprentis d'Auteuil, l'Armée du Salut, le Groupe Bayard, le Collège des Bernardins, les Scouts musulmans de France, SOS villages d'enfants et Sport dans la ville : <https://www.verslehaut.org/>. Guillaume Prévost, philosophe de formation et énarque, a été sous-marinier (Marine nationale) avant d'être, à l'Education nationale chef de projet "Mallette des parents" et de coordonner la conception et le déploiement du SNU (Service national universel).

Définition des termes du titre de l'atelier :

- **Entreprise citoyenne** : une entreprise citoyenne est une entreprise qui considère les impacts sociaux et environnementaux de ses activités outre ses objectifs économiques. Les enjeux étant interconnectés, elle adopte volontairement une approche responsable et intègre les considérations de durabilité dans ses décisions commerciales et ses pratiques opérationnelles, ceci avec toutes les parties prenantes et en concordance avec l'intérêt collectif ou le bien commun.

Et : <https://www.creerentreprise.fr/entreprise-citoyenne-definition/>

- **Défi éducatif** : un défi éducatif est une activité ou une tâche conçue pour aider les personnes à apprendre de nouvelles compétences ou à renforcer des compétences existantes. Les défis éducatifs peuvent être sous forme de jeux, d'exercices, de projets, etc. et sont souvent utilisés pour enseigner les matières scolaires, les savoir-faire et les savoir-être ou encore les compétences professionnelles.

Quelques questions problématiques :

- Comment l'entreprise peut-elle se saisir de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et plus encore de la REE (Responsabilité Éducative des Entreprises) pour devenir encore plus citoyenne ?
- Quelle est la fonction éducative de l'entreprise en lien avec les enjeux interconnectés (social, économique, environnemental) et le monde du travail d'aujourd'hui et de demain ?
- En quoi le choix éducatif peut-il être gage de performance pour l'entreprise dans un contexte de profondes mutations sociologiques ?
- Quid de l'engagement de l'entreprise comme levier d'égalité des chances et d'inclusion citoyenne ?
- Et si l'engagement en faveur de l'éducation était l'opportunité de redonner du sens à l'entreprise ?

Synthèse de l'atelier :

Ericka comme Guillaume ont partagé leurs convictions :

- favoriser l'ascenseur social quel que soit le milieu d'origine du jeune
- faire un pas de côté afin que le débat collectif éducatif s'élargisse et sorte des clivages politiques
- la jeunesse est un vrai sujet au plan éducatif et économique

La REE (Responsabilité Éducative des Entreprises) est née en 2018 avec le "Manifeste pour la REE" cf. en PJ. Les professeurs ne connaissent pas les entreprises et leurs métiers. Considérant que l'éducation n'est pas le monopole de l'école, il est urgent de réconcilier éducation et entreprise sachant qu'1 seul dirigeant sur 5 considère aujourd'hui que l'école prépare au monde du travail de demain. Le sens, la confiance et la motivation sont les 3 piliers leviers pour les enfants. La proposition : construire une vision stratégique afin de trouver les solutions gages de performance (cf. flyer base de savoirs Vers Le Haut).

Quelques questions pour aller plus loin :

- Comment renforcer mon engagement à l'égard des salariés d'aujourd'hui et de demain ?
- Ai-je 1 livret d'inclusion, 1 menu spécial jeunes, 1 site internet qui s'adresse aux nouvelles générations : comment se concrétise ma responsabilité éducative en tant que chef d'entreprise ?
- L'éducation peut-elle être une opportunité de développement stratégique pour mon entreprise ?
- Qu'est-ce qui me manque pour aller plus loin ?

Quelques apports d'adhérents ayant participé à l'atelier :

- 30% des dirigeants présents le jour J ont considéré que leur apport sur le sujet l'est grâce à la formation continue
- Constat d'un manque de réalisme des jeunes quant à leur perception du monde du travail (importance de créer des formations qui améliorent cette perception)
- Expérience de création d'une académie interne avec des modules de formation et des tutoriels
- Envie de proposer de la mobilité aux enseignants afin qu'ils ne se contentent pas de connaissances académiques
- Intensifier le recrutement via l'apprentissage
- Engager des partenariats avec des associations et des grandes écoles afin de créer des dispositifs sachant que les mairies connaissent les interlocuteurs privilégiés tels que "Référént mission école entreprise"
- Cf. "Le club des entreprises qui s'engagent" ou encore "100 000 entrepreneurs", etc.

2 citations phare :

- L'ancrage de l'entreprise dans une réalité sociale, un défi à relever !
- L'entreprise est au cœur de la construction du monde de demain ...

Pour aller plus loin

1 référence bibliographique-clé : Meryl Merran, doctorante en sociologie, a publié un mémoire de recherche "Fonction éducative de l'entreprise : le rôle des

entreprises dans la formation des jeunes les moins diplômés” (cf. PDF en pièce jointe).

Quelques dates et chiffres étonnants en lien avec le thème :

- Le concept de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est né dans les années 1970. Depuis, nombre d'entreprise en ont fait une réalité dont certaines sont même devenues des “Sociétés à mission” : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/societe-mission>
- En 1981, le gouvernement de François Mitterrand applique les principes de la très anglo-saxonne discrimination positive décidant d'allouer plus de ressources aux territoires marqués par un fort échec scolaire. Les appellations de ces territoires ZEP, RAR, ECLAIR, RRS, REP, etc., ont évolué, les moyens se sont multipliés et de plus en plus d'établissements ont été progressivement associés à ce label qui concerne aujourd'hui 20% de la population en âge d'être scolarisée : <https://www.verslehaut.org/publications/notes-de-decryptage/decryptage-education-prioritaire/>
- “Les jeunes passent 80 % de leur temps sur leur portable” et “La peur de l'autre augmente tout comme en corollaire les inégalités et les fragilités sociales qui sont de plus en plus fortes en bas de la pyramide sociale. Cela peut empêcher une nouvelle génération de jeunes de croire en son avenir” dicit Ericka Cogne, DG de Télémaque.

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/leadership-management/sept-leviers-pour-rendre-votre-entreprise-citoyenne-1244409>